

Réf: Dossier N° : 47513

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE EN ASSURANCE DIASANTIE » en abrégé «SCAD »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON TOIT ROUGE, 21 BP 2132 ABJ

21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE COURTAGE EN ASSURANCE DIASANTIE » en abrégé «SCAD ».

Objet: Courtage en assurances

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON TOIT ROUGE, 21 BP 2132 ABJ 21

GERANT: Monsieur KONE BAKARY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08349 du 23/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7626 du 23/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

